



# SUD-AX'TION

COMPTE-RENDU **CSSCT** DU 16 MAI

CSE axe TGV Sud Est

Paris Sud Est, Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille, Montpellier



Pour rappel, suite à la disparition des CHSCT (instance qui dérangeait fortement les patrons), les prérogatives des CHSCT sont été rebasculées sur les CSE. Pour tout l'axe TGV Sud-Est, la direction a concédé la mise en place que d'une seule commission SSCT dépendante de ce CSE. Soit seulement 11 membres (dont 3 SUD) pour représenter les 6438 cheminots de l'axe. Cela vous donne une idée de l'ampleur des sujets à suivre et à traiter. Lors de cette réunion CSSCT du 16 mai, voici les points que SUD-Rail juge nécessaire de porter à la connaissance des cheminots !

## SOUFFRANCE AU TRAVAIL : UN RAPPORT MÉDICAL ACCABLANT !

La direction parle de RPS (Risques Psychosociaux). SUD-Rail préfère parler de souffrance au travail.

Lors de cette CSSCT, la présentation du rapport annuel des médecins de la SNCF était à l'ordre du jour. **Un rapport à couper le souffle !** En effet, les médecins dressent, sans surprise pour nous, un **tableau catastrophique de l'état psychologique dans lequel se trouvent les cheminots.** Tous les médecins font le même constat ; ils font part de leur inquiétude et considèrent qu'il s'agit du problème n°1 actuel en terme de santé des cheminots.

Pêle-mêle, les médecins citent notamment comme sources de souffrance :

- Les suppressions de poste.
- La disparition des collectifs de travail.
- Les difficultés relationnelles avec la hiérarchie.
- Le manque de reconnaissance.
- La surcharge de travail.
- Les inquiétudes quant à l'avenir de l'entreprise.
- Les difficultés de reclassement.

*Les médecins disent que tous les niveaux de qualification sont touchés.*

Face à un tel rapport, les représentants du personnel dans cette CSSCT ont mis la direction devant ses responsabilités ! En effet, pour SUD-Rail, c'est bien la politique de l'entreprise et les organisations du travail qu'il faut remettre en cause. Plutôt que de s'atteler à cela, la direction met en place un management agressif et répressif pour imposer coûte que coûte cette politique destructrice aux cheminots !

Agents malades au travail, Agents ultra-stressés, Agents démotivés, Agents sanctionnés, Burn-out, Suicides ! On en est là à la SNCF !

**Si les dirigeants SNCF ne modifient pas en profondeur leur politique et leurs agissements, ils devront rendre des comptes... tôt ou tard !**

## BILAN DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION 2018 DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT : UNE HONTE !

La Loi impose à l'employeur de consulter le CSE sur les bilans des programmes de prévention. Cette consultation du CSE aura lieu en juin. La CSSCT est donc chargée d'étudier ces bilans pour préparer l'avis du CSE. Pour pouvoir se faire, encore faudrait-il avoir des bilans sérieux et complets ! Hors les directions d'établissement n'ont pas fait le travail nécessaire. Pire, **la plupart des DET et R/DET, décidément très courageux (sic), ont envoyé les Cossec au casse-pipe devant les membres CSSCT, pour assumer à leur place le travail non réalisé.**

Si les agents d'exécution produisaient un tel travail, ils seraient à n'en pas douter sévèrement sanctionnés !

Les membres CSSCT ont donc exigé une nouvelle réunion CSSCT sur le sujet. Celle-ci se tiendra le 12 juin.

Espérons que d'ici là, les DET et R/DET daignent se mettre au boulot car là aussi le sujet nous semble important puisque l'on parle bien de prévention des risques pour la santé des cheminots !

**Pour être complet sur le thème santé et le médical, sachez que plusieurs centaines d'agents sont en retard de VM ; sachez aussi que des tensions existent entre les médecins du travail et les dirigeants d'établissement concernant l'utilisation des agents avec des restrictions médicales. La direction voulant adapter l'homme au travail quand la Loi impose d'adapter le travail à l'homme.**



## DES CAMÉRAS EN CABINE DE CONDUITE ?

La direction a lancé des études de différents outils pour, dit-elle, améliorer l'identification et les causes des accidents ferroviaires au sens large.

3 outils sont en phase de projet :

- ♦ **Caméra Choc Replay** : Ce serait un outil d'aide à la décision du conducteur en cas de choc anormal ou heurt. Une caméra serait donc installée dans les cabines TGV et serait reliée à un disque dur qui analyserait en instantané les circonstances du choc en cas de heurt et qui indiquerait au Conducteur le type de choc qui vient d'avoir lieu (gibier, personne, etc...) et lui permettrait d'adopter la bonne procédure. Les images de la caméra ne seraient pas enregistrées.
- ♦ **Caméra d'enregistrement vidéo de la voie** : Cette caméra en cabine aurait pour objectif d'enregistrer la voie et le son en cabine afin d'avoir tous les éléments en cas d'accident ferroviaire.
- ♦ **Vidéo « OPJ »** : Sur le même principe que la précédente, cette caméra en cabine aiderait à organiser la levée de doute par l'officier de police judiciaire en cas d'accident ferroviaire. La différence avec la précédente étant que celle-ci n'enregistrerait pas le son en cabine.

Des expérimentations sur certaines rames vont avoir lieu ces prochaines mois. Aucune date butoir n'est fixée pour un choix entre les 3 modèles ou encore pour le déploiement effectif. La direction répétant qu'il ne s'agit que d'études pour l'instant.

Les représentants du personnel ont obtenu la garantie que les caméras ne filmaient en aucun cas l'intérieur de la cabine et ne pourraient être utilisées pour aucune autre raison qu'un accident ferroviaire, accident de passage à niveau ou heurt d'obstacle.

## BEAUCOUP D'AGRESSIONS !

73 agressions depuis le début de l'année envers les cheminots travaillant sur l'axe d'après les chiffres de la direction (*nous constatons que ce chiffre déjà très élevé est minoré par la direction car plusieurs agressions dont nous avons eu connaissance ne sont pas reprises dans ces chiffres*).

Ces chiffres démontrent une fois encore l'incapacité de la direction à assurer la sécurité de son personnel. Pour SUD-Rail, ce sont bien souvent les choix de la direction qui exposent les cheminots à ces agressions.



## TRAITEMENT DES QUESTIONS !

Au-delà des dossiers mis à l'ordre du jour, l'objectif des réunions CSSCT est également de pouvoir améliorer les conditions de travail des agents, et apporter des réponses aux situations remontées par les agents.

Pour cette réunion, 166 questions ont été posées, dont 135 par les membres SUD-Rail.

La direction cherche actuellement clairement à éviter de répondre aux questions qui les embarrassent.

SUD-Rail fait et fera le nécessaire pour obtenir des réponses à toutes les questions que nous faisons remonter.



## Les informations SSCT

vous sont communiquées par vos représentants SUD-Rail

Prochaines réunions de la CSSCT les 12 et 13 juin

Faites part de vos questions ou difficultés rencontrées aux militants SUD-Rail